



Chef de Service de Police Municipale H/F en alternance 📍 en Ile-de-France

BTS MOS (Management Opérationnel de la Sécurité)

DESCRIPTION DU POSTE

L'ENTREPRISE

Une Division Territoriale décline à l'échelon local les politiques de prévention et de protection de la Ville de Paris en lien avec la mairie d'arrondissement.

Une division comprend des cadres B et des agents de catégorie C opérationnels.

Chaque division se compose de :

- Une cellule service de tranquillité publique, de surveillance et de prévention (CTPSP) composée de cadres B opérationnels qui supervisent les agents de terrain (Policiers Municipaux, ASP, ISVP, AAS mairies, AAS bâtiments centraux, AAS des espaces verts, agents chargés de la sécurisation des sorties d'école et de l'accompagnement des publics vulnérables).
- Une Cellule de coordination opérationnelle (CCO), composée d'une équipe cadres B opérationnels, chargés de la lutte contre les incivilités, la synthèse et le reporting d'activité, formation métier.
- Un coordonnateur du contrat de sécurité et des partenariats et une cellule administrative et logistique.

MISSIONS

Sous l'autorité de son maître d'apprentissage, l'objectif pour l'apprenti.e sera de se familiariser avec son environnement professionnel opérationnel, partenarial interne et externe et réglementaire y compris en gestion quotidienne RH, d'en comprendre le fonctionnement et d'apprendre le métier de CSPM.

- Coordination et planification :
 - Mettre en œuvre, en fonction des instructions du/de la chef.fe de division (et de son adjoint.e), les opérations résultant de la déclinaison à l'échelon local de la politique municipale en



matière de lutte contre les incivilités relatives à la propreté, la salubrité, la tranquillité publique, en matière de protection routière et de régulation des déplacements, ainsi qu'en matière de protection des équipements publics, ceci en lien avec la CCO

- Suivre dans SIC-Convergence la gestion des missions (planification, création, suivi, complétude des jalons, clôture), la gestion des équipes et des ressources (planification, création, suivi, démobilisation) et l'édition de rapports d'activité à partir des données introduites dans l'outil
Organiser le travail : élaborer les missions, en analyser les retours, prendre en charge les signalements, coordonner l'activité des brigades et des services
- Communication et représentation :
 - Accompagner le.a chef.fe de service (ou TTPS ou contrôleur) à sa demande aux réunions en mairie d'arrondissement ou avec des partenaires (directions municipales, commissariat...)
 - Participer à la rédaction du compte-rendu écrit de réunion et son bon archivage.
- Contrôle et reporting
 - Assurer le suivi des opérations et de rendre compte à sa hiérarchie, à l'État-Major et aux partenaires en cas de besoin
 - Veiller à la transmission au sein de la CTPSP des informations de service nécessaires à la continuité des missions
 - Se familiariser avec le cadre légal et sa déclinaison parisienne et territoriale (convention de coordination PP/Ville, règlement étalages et terrasses fiches doctrine, fondement juridique de l'intervention des équipes
 - S'approprier les outils de pilotage de l'activité (SIC- CONVERGENCE, ARCGIS, EUDONET, DMR, CITE, tableau de bords...)
- Participation à l'animation d'équipe
 - Participer à la conduite opérationnelle des brigades et leur encadrement en lien le.a chef.fe de service (ou TTPS ou contrôleur) Accompagner le.a chef.fe de service (ou TTPS ou contrôleur) lors des appels des équipes à leur prise de service, afin de leur transmettre les objectifs du jour et leur rappeler les consignes générales, ainsi que lors des débriefings
 - En complément de ces missions ci-dessus décrites, l'apprenti pourra également participer et observer les missions suivantes :
- Mission de surveillance de la voie publique (sécurisation des entrées et sorties d'écoles ...)
- Accueil, surveillance et protection des équipements, des bâtiments et des espaces verts municipaux
- Accueil et orientation des publics



- Assistance aux catégories les plus fragiles de la population (accompagnement des personnes âgées, protection des écoliers, l'aide aux victimes et jeunes en difficulté)
- Observation des missions de lutte contre les incivilités (règles de civilité sur l'espace public, nuisances sonores et olfactives d'origine professionnelle) et de régulation des déplacements.

CRITÈRES CANDIDAT

FORMATION / SPÉCIALISATION

Vous préparez une formation BAC+2 dans le domaine de la Sécurité à l'IFCV.

NIVEAU D'EXPÉRIENCE MINIMUM

0 - 2 ans

COMPÉTENCES RECHERCHÉES

- Appétence pour l'encadrement
- Sens de l'adaptation
- Rendre compte
- Réactivité
- Esprit d'initiative, et d'équipe
- Rigueur et responsabilité
- Capacité à l'acquérir la maîtrise des outils métier
- Capacité à la rédaction administrative
- Sens de la hiérarchie, loyauté, exemplarité, discrétion professionnelle
- Sens du service public